

Plan d'actions

Conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF)

2025





Ce plan d'actions s'inscrit dans la continuité du **Plan d'actions pour l'apprentissage des Savoirs Fondamentaux** dont s'est dotée l'académie à la rentrée scolaire 2023.

Il prend en compte l'évolution actuelle des besoins, notamment pour ce qui concerne la nouvelle organisation du collège, la mise en œuvre des nouveaux programmes et le travail à mener sur les apports de l'intelligence artificielle à tous les niveaux.

Afin de nourrir cette réflexion, quatre groupes de travail se sont constitués :

- Un groupe «Analyse et exploitation des évaluations nationales»
- Un groupe «Groupes de besoin au collège et liaison école-collège»
- Un groupe «Continuité pédagogique et automatismes en mathématiques et en français»
- Un groupe «Intelligence artificielle»

4 AXES

AXE 1

EXPLOITER LES ÉVALUATIONS NATIONALES

AXE 2

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS

AXE 3

DÉVELOPPER L'APPÉTENCE DES ÉLÈVES POUR LE FRANÇAIS ET LES MATHÉMATIQUES

AXE 4

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES LES PLUS FRAGILES








AXE 1

EXPLOITER LES ÉVALUATIONS NATIONALES






- Accompagner l'acte de passation des évaluations.
- Assurer la diffusion des résultats des évaluations nationales et des examens.
- Améliorer l'exploitation inter-cycles et inter-degrés des résultats des évaluations.
- Prioriser l'accompagnement des écoles et des établissements repérés fragiles au regard des résultats aux évaluations et aux examens.



Ce qui a été engagé :

-  Acculturer les élèves à l'environnement informatique de passation des évaluations.
-  Partager en réunion de réseau d'établissements les résultats des évaluations.
-  Donner aux directeurs d'école un accès aux bases de données.
-  Programmer des rendez-vous individuels de présentation des résultats d'évaluation aux familles.
-  Faire des résultats aux évaluations des élèves un élément structurant de l'évaluation des chefs d'établissement.
-  Déployer deux référents «évaluations» dans chaque collège en maths et en français.
-  S'appuyer, dans les lettres de mission des inspecteurs, sur les résultats aux évaluations pour identifier les écoles ou établissements à accompagner en priorité.

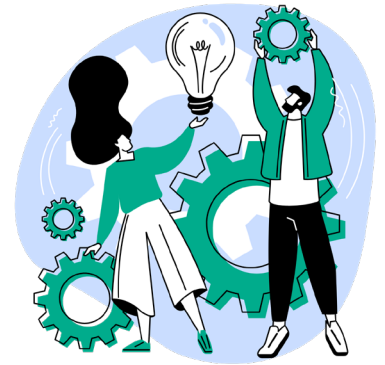
Ce qui doit être fait :

-  Renforcer les formations des enseignants pour l'analyse et l'exploitation des évaluations.
-  Donner plus de lisibilité aux ressources académiques et nationales en les regroupant sur le site du CASF.
-  Poursuivre les expérimentations visant à faire repasser les évaluations nationales en cours d'année pour mesurer les progrès des élèves.
-  Évaluer l'impact de la priorisation des écoles et des établissements figurant dans les lettres de mission des inspecteurs.
-  Systématiser le partage des évaluations nationales de CP et de mi-CP avec le cycle 1.







AXE 2

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS

- Prioriser la formation des personnels pour renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux par les élèves.
- Construire une culture partagée des pédagogies des savoirs fondamentaux pour les 1er et 2nd degrés.



Ce qui a été engagé :

-  Assurer le déploiement des plans français et mathématiques.
-  Former en priorité des publics cibles : enseignants spécialisés à dominante pédagogique, maîtres RECT (MECT), coordonnateurs EP.
-  Améliorer la continuité didactique au cycle 3 en favorisant le recours à des dispositifs inter-degrés (co-interventions, visites croisées 1er et 2nd degrés, etc).
-  Proposer des formations inter-degrés hors temps scolaire : mise en place d'une université sur les savoirs fondamentaux.
-  Accompagner les directeurs dans leur rôle de pilotage pédagogique.
-  Constituer un groupe de travail pour l'accompagnement et le suivi de la nouvelle organisation des enseignements en collège.

Ce qui doit être fait :

- Mettre en œuvre des formations des enseignants sur les nouveaux programmes des cycles 1, 2 et 3.
- Former les enseignants à l'enseignement explicite.
- Mieux faire connaître les productions et les orientations du CASF.
- Former aux compétences psychosociales les formateurs 1er degré dès la maternelle et les formateurs disciplinaires.
- Outiller les personnels pour un usage raisonné de l'intelligence artificielle.
- Conforter l'accompagnement des professeurs contractuels.
- Développer les formations visant à généraliser les pratiques d'écriture à tous les niveaux et à renforcer les automatismes en mathématiques et en français.






AXE 3

DÉVELOPPER L'APPÉTENCE DES ÉLÈVES POUR LE FRANÇAIS ET LES MATHÉMATIQUES

- Mobiliser tous les élèves, sans oublier les plus fragiles.
- Renforcer l'attractivité des enseignements par des approches dynamiques.
- Lutter contre les stéréotypes de genre.
- Favoriser la pédagogie de projet.



Ce qui a été engagé :

-  Déployer les laboratoires de mathématiques en collège.
-  Favoriser la mise en place du quart d'heure de lecture.
-  Procéder à une cartographie de tous les dispositifs visant à valoriser les mathématiques et la pratique de la lecture.
-  Favoriser les projets de rénovation ou d'installation de bibliothèques d'école.
-  Promouvoir l'utilisation du Pass culture au collège

Ce qui doit être fait :

- Poursuivre le déploiement des clubs et des laboratoires de mathématiques en collège.
- Expérimenter dans 10 collèges volontaires un projet interdisciplinaire avec les mathématiques ou le français.
- Engager les conseils écoles collèges (CEC) à définir une stratégie pour renforcer les automatismes en français et en mathématiques.
- Suivre dans des collèges volontaires des expérimentations pour renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux en s'appuyant sur l'IA.







AXE 4

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES LES PLUS FRAGILES






- S'appuyer sur les personnels détenteurs d'une certification pour acculturer l'ensemble des personnels aux outils de l'école inclusive.
- Développer une culture de l'évaluation qui ne décourage pas les élèves les plus fragiles.
- Mieux accompagner les ruptures dans le parcours de l'élève.



Ce qui a été engagé :

-  Permettre à des professeurs des écoles d'intervenir en co-intervention en 6e ou dans le cadre d'un dispositif de soutien.
-  Expérimenter la mise en œuvre de stages de réussite pour les enfants entrant au CP.
-  Favoriser le dialogue avec les familles dès l'entrée en maternelle.
-  Développer les ateliers ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE).
-  Faire du CASNAV un levier de l'amélioration des apprentissages pour les élèves allophones et les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).
-  Mieux prendre en compte les besoins des élèves en situation de handicap dans la construction des savoirs fondamentaux.

Ce qui doit être fait :

-  Faire un recensement des personnels détenteurs d'une certification CAPSAIS/ CAPASH/ CAPPEI afin de constituer un collectif en lien avec l'EAFC.
-  Suivre la mise en œuvre des groupes à effectif réduit en 6e et 5e et dispositifs de soutien en 4e et 3e dans 20 collèges de l'académie.
-  Déployer les stages de réussite pour les élèves de grande section de maternelle.
-  Lors des visites de classes, encourager les pratiques d'évaluation positives (autoévaluation, différenciation, etc.)
-  Faire du COmité TECHnique de l'éducation prioritaire un levier pour la réussite des élèves.

